

**ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA BERD 2025**  
**DÉCLARATION DE M. DOMINIQUE PARAVICINI, AMBASSADEUR, GOUVERNEUR**  
**SUPLÉANT**  
**REPRÉSENTANT LA CONFÉDÉRATION SUISSE**

**La Suisse souhaite souligner l'importance de l'engagement fort et soutenu de la BERD en Ukraine face à l'agression militaire de grande ampleur menée par la Russie.** Nous nous félicitons de l'avancement de la procédure de souscription à l'augmentation générale du capital de la Banque en soutien à l'Ukraine. Nous sommes heureux de confirmer que, le Parlement ayant donné son accord, la Suisse a achevé ladite procédure. Nous avons le privilège d'octroyer à l'Ukraine une subvention lui permettant de souscrire elle aussi à cette augmentation de capital, en témoignage du lien étroit qui existe entre nos deux pays et au sein de notre bureau de représentation.

**La Suisse approuve l'accent clair mis sur l'impact par le Cadre stratégique et capitalistique (CSC), ainsi que la réaffirmation du fait que l'Ukraine constitue la première des priorités de la Banque.** Cette parfaite adéquation avec les engagements de principe pris aux termes de l'augmentation de capital est essentielle au maintien d'un soutien durable et effectif au redressement et à la résilience de l'Ukraine.

**La Suisse est favorable au maintien d'une politique ambitieuse en matière d'action climatique et de financement vert.** Nous sommes impatients d'engager de plus amples discussions sur le renforcement des ambitions de la BERD dans ces domaines, notamment dans le cadre de la nouvelle grille d'évaluation institutionnelle et de la future Stratégie de transition vers une économie verte. Nous insistons sur la nécessité de rester fidèles à nos précédents engagements et accords internationaux, en particulier à l'Accord de Paris.

**La Suisse a le plaisir d'annoncer qu'elle a ratifié la modification concernant l'élargissement progressif des activités de la BERD à l'Afrique subsaharienne.** Nous nous félicitons de l'évaluation rigoureuse et transparente réalisée par la BERD pour chaque pays. Celle-ci est indispensable pour assurer la conformité du processus avec le mandat de base de la Banque. Nous rappelons que cet élargissement ne doit pas se faire au détriment de l'action de la Banque dans ses pays d'opérations actuels.

**La Suisse note avec une satisfaction toute particulière l'accent fort mis par le CSC sur la nécessité pour les banques multilatérales de développement (BMD) de travailler de concert, en tant que système.** Pour optimiser l'impact et utiliser les ressources le plus efficacement possible, il est essentiel d'approfondir les partenariats et la coordination. Nous prenons acte des récents progrès accomplis dans ce domaine, et notamment des nouveaux cadres de délégation réciproque conclus avec la Société financière internationale et la Banque européenne d'investissement. Nous invitons la BERD à poursuivre dans cette voie, en harmonisant encore davantage les politiques, procédures et normes. À moyen terme, nous prions instamment la Banque d'œuvrer à la mise en place d'un cadre global de délégation réciproque réunissant toutes les BMD. Nous espérons en outre qu'une coordination soutenue se mettra en place au niveau des pays, notamment, à l'occasion de l'élargissement à l'Afrique subsaharienne, avec la Banque africaine de développement.

**La Suisse attend de la BERD qu'elle renforce encore son rôle en matière de mobilisation de capitaux privés.** La Banque doit se donner des objectifs plus ambitieux et profiter des atouts qui lui sont propres pour débloquer davantage de financements privés, qui sont essentiels si l'on veut pouvoir relever les défis actuels du développement. Nous souhaitons insister sur la nécessité de s'aligner sur les normes internationales, telles que celles de l'OCDE, dans un souci de transparence et de comparaison. Une solide gouvernance économique et le dialogue sur les politiques à mener restent en outre déterminants pour réaliser des investissements dans le secteur privé qui soient à la fois durables et véritablement efficaces.

**La Suisse insiste sur le fait que les objectifs quantitatifs ne doivent jamais compromettre la qualité et l'impact des projets.** Le premier Rapport d'impact 2024 constitue un document clé permettant d'affiner la communication sur les effets de l'action de la BERD et nous sommes désireux de nous impliquer dans la suite de cette initiative. Nous demandons à la Banque de continuer à améliorer son efficacité opérationnelle et à veiller au respect des normes environnementales, sociales et de gouvernance, en particulier au sein des chaînes d'approvisionnement critiques. Nous attendons de la Banque qu'elle poursuive sa réflexion sur les recommandations du Rapport de l'examen

indépendant du G20, tout en préservant sa pérennité financière et ses excellentes notes. Pour finir, nous appelons à un engagement fort en faveur d'un usage effectif et transparent aussi bien des propres ressources de la Banque que des financements accordés par des donateurs à des conditions préférentielles, en veillant à ce que ces fonds soient employés de manière ciblée et efficace.

**La Suisse adresse ses sincères félicitations à Madame la Présidente Odile Renaud-Basso pour la qualité de son leadership, ainsi qu'à la direction et au personnel de la BERD pour leur dévouement dans l'accomplissement de la mission de la Banque.** Nous nous réjouissons à l'idée de poursuivre une coopération étroite et constructive avec la BERD.